

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc
Séance du 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

Etaient présents : Mmes DECAMP, LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et
Mrs CATTELOIN, COULETEL, FLEURY.

Absents excusés : M. DUPUY donne pouvoir à Mme LEROY
M. DUJARDIN
M. GOMES
M. SAINT POL
M. RAYNAUD

Secrétaire de séance : Mme Virginie DECAMP

Ouverture de séance : 20h00

Assistait également au Conseil Municipal, Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de Mairie

Délibération n° DE2023411 du 31 mars 2023 – Compte Administratif 2022

Madame le Maire présente le compte administratif 2022 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes : 348 313.49 €

Dépenses : 366 283.24 €

Section d'investissement

Recettes : 116 145.89 €

Dépenses : 50 608.50 €

Sachant que Madame le Maire, n'a pas participé au vote, le Compte Administratif 2022 sous la présidence de Monsieur CATTELOIN a été voté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 31 mars 2023

Monsieur Jean-Pierre CATTELOIN

1^{er} Adjoint,



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 04/04/2023